

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 687 portant expulsion du Territoire de la Côte Française des Somalis.

n° 687

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 8 du 01/08/1951

Date de publication
11 juillet 1951

Date du numéro
1 août 1951

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 2 février 1935 fixant les conditions d'admission et de séjour des Français et des Etrangers à la Côte Française des Somalis, promulgué par arrêté du 9 avril 1935 et les textes qui l'ont modifié

Vu le rapport n° 1091/C du 28 juin 1951 du Commandant de Cercle de Djibouti,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est expulsé du Territoire de la Côte Française des Somalis: Mahmoud Waberi, Somali Habar-Awal Djibril Abokor, né vers 1916 , à Guibilé, Somaliland), de Waberi Sultan et de Fatoumo Ismaël. Art. 2. — Le présent arrêté, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur, N.SADOUL.